

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20240627-2024 06 27 D44-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2024 Publication : 09/07/2024

Extrait du registre des délibérations CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allondaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantenex, Gilp-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grignan, Nauteluce Les Soisies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Montai

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°55) 48 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°56)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel .	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°55,	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE	
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL	
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (jusqu'à la délibération n°55,	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC	
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA	
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD .	Julien	BENARD	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
10NTAILLEUR Jean-Claude		SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL Serge		DAL BIANCO
TOURNON Sandrine		BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	висне

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.





CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allondaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserti-Blay, Flumet, Frontenex, Gily-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignan, Navteluce Les Solsies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleus, Monthian, Notre-Dome-de-Bellecombe, Natre-Dome-des-Millères, Pollud, Plancherine, Quelge, Ragnaix, Sainte-Hélène-sur-lyère
Saint-Micolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vital, Thénésal, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-logran

Objet : Equipements aquatiques – Approbation des Règlements intérieurs des bases de loisirs de Grignon, Grésy sur Isère et Sainte Hélène sur Isère - Délégation au Président pour les modifications à intervenir ultérieurement

Rapporteur : M. le Président

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Arlysère et notamment sa compétence pour la gestion, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire,

Vu la délibération n° 56 du 22 septembre 2022 approuvant la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique, d'équilibre social et habitat et des équipements sportifs et culturels,

La Communauté d'Agglomération Arlysère assure la gestion du Plan d'eau de Grignon et des bases de loisirs de Sainte Hélène sur Isère et de Grésy sur Isère.

Des règlements intérieurs de ces bases de loisirs, joints en annexe, ont été rédigés et validés par les 3 communes concernées. Celui-ci complétera l'arrêté municipal pris par chaque commune.

Ainsi, il est proposé de valider ces règlements intérieurs.

Pour les modifications à venir ultérieurement sur ces règlements, conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, il est proposé de donner délégation au Président, ou à défaut au Vice-Président, ou à défaut au conseiller communautaire délégué aux Equipements sportifs.

Il sera rendu compte des décisions prises dans ce cadre lors des réunions du Conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- valide les règlements intérieurs des bases de loisirs de la Communauté d'Agglomération Arlysère ;
- donne délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, ou à défaut au conseiller communautaire délégué en charge de cette question, pour acter des modifications à intervenir sur ces règlements;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD